# GUIDE PRATIQUE



PARC DES EXPOSITIONS Route de Paris - 49044 ANGERS CEDEX 01

f O

Un événement :



Avec le soutien de :





### DÉMARCHE ISO 20121

### L'éco-responsabilité, au coeur de la FOIRE D'ANGERS

En tant qu'organisateur ou accueillant des événements professionnels et grand public, Destination Angers s'engage au quotidien dans une politique de management responsable de ses activités. Cette volonté s'inscrit pleinement en cohérence avec la politique de transition écologique de notre territoire, notre positionnement Ville nature et dans une optique d'amélioration continue.

Destination Angers, certifiée ISO20121, est engagée dans une démarche d'écoresponsabilité de ses événements. Retrouvez nos engagements sur destinationangers.com/nos-engagements/



Nous invitons chacun des exposants à participer pleinement à cette démarche de développement durable et à nous communiquer ses initiatives afin qu'elles puissent être valorisées.

## Comment s'engager à la FOIRE D'ANGERS, toutes vos initiatives, à nos côtés, comptent!

#### **POUR VOTRE STAND**

- · Privilégiez la récupération, la mutualisation, la location pour votre stand
- Privilégiez des supports de communication non datés (pour réemploi),
- · Evitez les flyers papier en libre-service,
- Privilégiez l'impression sur papier recyclé,
- · Evitez les goodies, sauf s'ils sont utiles et réutilisables,
- · Optimisez l'éclairage de votre stand :
  - Pensez à éteindre en quittant votre stand
  - Demandez à votre prestataire de stand un éclairage LED
- Limitez au maximum les emballages
- Assurez-vous du bon respect des règles de base de sécurité de vos équipes pendant le montage et le démontage

Pensez à remettre votre porte-badge et tour de cou à l'organisateur à la fin de l'événement

### AIDEZ-NOUS À TRIER ET RECYCLER VOS DÉCHETS!

Différents flux de tri sont à votre disposition sur la zone logistique du site (Devant Novaxia / derrière Grand Palais).

### **VENIR A LA FOIRE**

Si vous en avez la possibilité, **covoiturez** (plateforme de covoiturage Ouestgo) ou effectuez vos déplacements via les t**ransports en commun**.

Merci pour votre collaboration!

### MÉMENTO

#### LE PLANNING DE LA MANIFESTATION

Période montage / du lundi 15 au mercredi 17 avril
Ouverture de la Foire d'Angers / du jeudi 18 au lundi 22 avril Accès portails 3 et 5 de 8h à 20h pour les exposants / Entrées 1 - 2 et 4 pour les visiteurs
Ouverture du Commissariat Général / du mardi 16 au lundi 22 avril
Période de démontage / lundi 22 et mardi 23 avril

L 15	M16	ME 17	J18	V 19	S 20	D 21	L 22	M 23
8h 18h	8h 20h	8h 24h	10h 19h30	10h 22h	10h 19h30	10h 19h30	10h 18h	
	14h 18h	8h30 19h	8h 19h30	9h30 22h	9h30-1	9h30	9h30 18h	
							18h 24h	8h 18h

### Vos contacts administratifs

Isabelle TAILLANDIER: 02 41 93 40 55 Ophélie VAIDIE: 02 52 60 53 20

### Vos contacts commerciaux

Malory DIETRICH: 02 41 93 62 78
Ludivine MOUSSEAU: 02 41 93 40 35
Jessica LIBAULT: 02 41 93 40 48
Yves DÉRÉDEC: 02 41 93 40 46
François BIZARD: 02 41 93 40 41



### Gardiennage de nuit

Du mardi 16 avril à 18h au mardi 23 avril à 18h

### Commission de sécurité - incendie

Visite de la Commission de Sécurité : mercredi 17 avril

#### Chargé de Sécurité :

M. Bruno BEUNEUX - 06 79 21 89 71

### Approvisionnement de stand

#### Entre 8h et 9h30.

Pass voiture obligatoire sur demande au Commissariat Général, à laisser apparent dans votre véhicule.

Aucun véhicule dans l'enceinte du Parc des **Expositions après 9h30.** 



#### Animaux

Dans un souci d'hygiène et de respect des personnes et des installations, les animaux sont interdits.

IMPORTANT! Il n'y a plus de distributeur automatique

préciser dans votre communication et idéalement à vous

**de billet au Parc Expo,** les visiteurs ne pourront donc

pas retirer d'espèces pendant la Foire. Pensez à le

doter d'un autre mode d'encaissement sur votre stand (TPE.

application de paiement instantané, dispositif SumUp...).

## SOMMAIRE

GENERALITÉS  Horaires d'ouverture au public  Accès au Parc des Expositions L'équipe de la Foire d'Angers  Planning de la manifestation  E-Badge montage-démontage & Exposant  Parkings exposant  Accueil au Commissariat Général  Restauration sur place  Plan du salon	P.5 P.5 P.6 P.7 P.7 P.8 P.8 P.9 et 10
VOTRE STAND  Equipement général  Electricité - Elingage  FICHES STAND:  Air Libre / Aménagements extérieurs / Jardin / Véhicules d'occasion  Vin & Gastronomie  Restaurants  Tourisme et Loisirs / Services à la personne  Shopping  Automobiles  Ameublement - Habitat	P.11 P.12 P.13 P.14 P.15 P.16 P.17 P.18
INSTALLATION  Horaires Montage Les accès aux portails Livraison de marchandises - Levage manutention Approvisionnement de votre stand Gestion des déchets - Nettoyage Liste des prestataires	P.19 P.19 P.20 P.20 P.21 P.22-23
<b>RÉGLEMENTATION</b> Règles principales de sécurité et d'hygiène Sécurité - Gardiennage Documents de sécurité incendie à fournir	P.24 P.25 P.26
FORMULAIRES Bon de commande complémentaire Compteur électrique - croquis de positionnement Elingues & Accroches - demande d'autorisation Branchement d'eau - croquis de positionnement	P.28 P.29 P.30 P.31
Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie	P.32

### HORAIRES D'OUVERTURE ACCES AU PARC DES EXPOSITIONS

### HORAIRES D'OUVERTURE

### **VISITEURS**

### Du jeudi 18 au lundi 22 avril 2024

Ouverture tous les jours à 10h Jeudi jusqu'à 19h30

### Vendredi, nocturne jusqu'à 22h

Samedi, dimanche jusqu'à 19h30 Fermeture lundi 22 avril à 18h

### **EXPOSANTS**

Tous les jours à partir de 8h Accès par les portails 3 et 5

### ACCES AU PARC DES EXPOSITIONS D'ANGERS

#### **ROUTE:**

Accès direct via les autoroutes : All (Nantes - Le Mans - Paris) - sortie 14 A85 (Tours - Saumur) A87 (Cholet - Niort - Poitiers) - sortie 15



#### TAXI:

Allo Anjou Taxi. Tél. 02 41 87 65 00

#### <u>GPS</u>

Parc des Expositions Commune de St Sylvain-d'Anjou (Verrières-en-Anjou)



### Possibilité de recharger votre voiture électrique :

TESLA SUPERCHARGER :

Aire des Portes d'Angers à Verrières-en-Anjou (200 m - derrière le Parc Expo) ELECTRA :

8 rue de Champfleur à Saint-Barthélemy-d'Anjou (4km)

Pour vos covoiturages, inscrivez-vous sur



### Pour vos déplacements en transports en commun



#### **BUS / IRIGO ANGERS**

Ligne n°4, direction Angers Parc Expo Ligne n°10, direction St Sylvain Chêne Vert Arrêt Parc des Expositions

### La Foire d'Angers est un événement DESTINATION ANGERS

Directeur Général

### M. Thierry GINTRAND



Adjointe au Directeur Général

Directrice du Parc des Expositions et du pôle événements propriétaires

**Mme Anne BOUSSION** 

### L'ÉQUIPE DE LA FOIRE D'ANGERS

Accueil de l'Administration du Parc Accueil du Commissariat Général (Montage - Pendant salon)	02 41 93 40 40 02 41 93 40 30
RESPONSABLE PROJET: Evelyne LORIDO	02 41 93 40 40
SERVICE COMMERCIAL	
Yves DÉRÉDEC Ameublement, Shopping, Autos-Cycles & Camping-cars, Stands extérieurs, Loisirs Créatifs	02 41 93 40 46
Ludivine MOUSSEAU Immobilier, Services à la personne, Tourisme & Loisirs	02 41 93 40 35
Malory DIETRICH Habitat et Jardin (stands intérieurs)	02 41 93 62 78
Jessica LIBAULT Vins et Gastronomie	02 41 93 40 48
<b>François BIZARD</b> Marché aux plantes, seconde main et revalorisation, ateliers créatifs	02 41 93 40 41
SERVICE ADMINISTRATIF (E-badges, invitations, facturation)	
Isabelle TAILLANDIER	02 41 93 40 55
Ophélie VAIDIE	02 52 60 53 20
OPERATIONS & INFRASTRUCTURES	
Camille VERON	02 41 93 40 40
ANIMATIONS	
Laurène DELAUNAY & Camille CASARTELLI	02 41 93 40 40



→ prénom.nom@destination-angers.com

### PLANNING DE LA MANIFESTATION

Période montage / du lundi 15 au mercredi 17 avril
Ouverture de la Foire d'Angers / du jeudi 18 au lundi 22 avril Accès portails 3 et 5 de 8h à 20h pour les exposants / Entrées 1 - 2 et 4 pour les visiteurs
Ouverture du Commissariat Général / du mardi 16 au lundi 22 avril
Période de démontage / lundi 22 et mardi 23 avril

L 15	M16	ME 17	J18	V 19	S 20	D 21	L 22	M 23
8h 18h	8h 20h	8h 24h	10h 19h30	10h 22h	10h 19h30	10h 19h30	10h 18h	
	1.41-	01.00		01.00			01.00	
	14h 18h	8h30 19h	8h 19h30	9h30 22h	9h30-1	9h30	9h30 18h	

### **JEUDI 18 AVRIL**

### INAUGURATION et SOIRÉE ANNIVERSAIRE!

Toute l'équipe de la Foire d'Angers sera heureuse de vous retrouver, à partir de 19h30, près du Commissariat Général. Noter que l'inauguration de la Foire débutera à 18h



### E-BADGES

Chaque personne présente sur le site (exposants, prestataires de services, monteurs de stands,...) devra être munie de son e-badge pour entrer sur le site que ce soit avant, pendant ou après la manifestation (un par personne).

### E-DADGE MONTAGE - DÉMONTAGE

A partir du lundi 15 avril, seules les personnes <u>badgées</u> auront accès au Salon. Les e-badges montage / démontage sont gratuits. Vous pourrez les commander lors de votre inscription.

Le geste éco : à la fin de la Foire d'Angers, pensez à remettre votre badge et tour de cou dans les bacs prévus à cet effet situés à la sortie des accueils.

### **E-DADGE EXPOSANT**

Vous disposez d'e-badges que vous devez pouvoir présenter en permanence pendant toute la durée de la Foire d'Angers.

Les 10 premiers e-badges exposants sont gratuits. Vous pourrez effectuer une demande complémentaire (5 € HT l'e-badge exposant complémentaire) auprès du service exposant : isabelle.taillandier@destinationangers ou ophelie.vaidie@destination-angers.com

Les e-badges ne vous seront transmis qu'après réglement du solde de votre stand.

Afin d'éviter les files d'attente au Commissariat Général, nous vous <u>conseillons vivement</u> de régler le solde avant votre arrivée au Parc des Expositions.

### PARKINGS EXPOSANTS

L'accès aux parkings de la Foire d'Angers est gratuit sur présentation de votre ebadge exposant. Vous pourrez stationner sur les parkings exposants, et visiteurs : **P1 - P2 - P4 - P5** 

Un parking officiel est spécialement réservé aux officiels, à l'organisation, aux journalistes et aux personnes handicapées près de l'entrée n°2.

### Camping Car:

Vous êtes autorisés à stationner sur nos parkings visiteurs en autonomie.

### **COMMISSARIAT GÉNÉRAL**

Toute l'équipe de la Foire d'Angers se tiendra à votre disposition au Commissariat Général, situé dans le Grand Palais, sous le restaurant.

Ouverture du
Commissariat Général
du mardi 16 avril à 14h au
lundi 22 avril à 18h
T 02 41 93 40 30

Présentez-vous dès votre arrivée pour :

- pour toute demande d'intervention (eau, électricité, spots, nettoyage, mobilier, ...)
- pour toute demande de laissez-passer pour l'approvisionnement de votre stand,
- pour toute commande complémentaire (invitations, ebadges exposants...).

  Toute commande passée sur place devra obligatoirement être accompagnée du règlement.

INVITATIONS: avec votre inscription, vous avez automatiquement 100 invitations gratuites et/ou 100 e.invitations. Vous avez la possibilité de commander des invitations complémentaires via le bon de commande p.28.

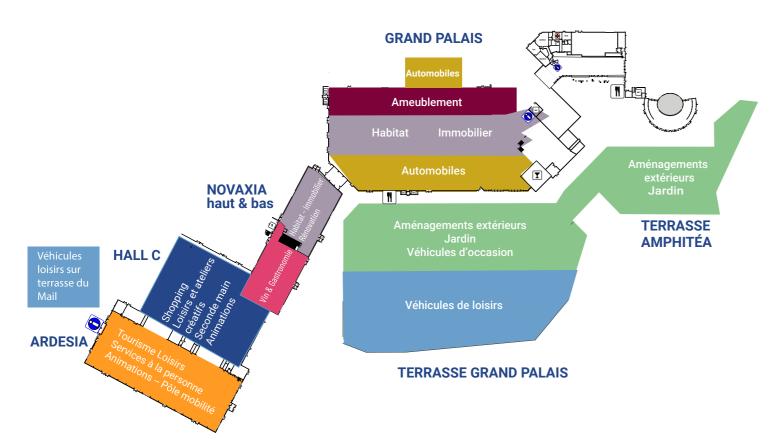
### RESTAURATION SUR LA FOIRE

P Novaxia Haut	VIKING BRETON : vente à emporter, spécialités bretonnes  CAFES CHARLES : cafés, thés, cacao, bières, cidres, patisseries  MONSIEUR PATATE : burger, frites, crêpes  JOLIJUS ANGERS : presseur local d'agrumes, jus ultra frais sans sucre
Ardésia	LE MARRAKECH : restaurant marocain
Hall C	VIKING BRETON : spécialités bretonnes, viande, charcuterie, noix de Saint-Jacques, cassoulet, crêpes et galettes
Grand Palais	MICHAËL BANSARD : brasserie traditionnelle RESTAURANT BRESILIEN
Terrasse extérieure Grand Palais	LE POULET AU PANIER : spécialités suisse (poulet), grillades, brochettes
Terrasse extérieure Amphitéa	ANTILLES SUR MAINE : tapas créoles, spécialiste du accras antillais LES PTITS TRUCKS LE GRAIN DE FOLIE : café GELATI GHIZZONI : glacerie artisanale, crèmes glacées et sorbets de saison

## PLAN GENERAL DU PARC DES EXPOSITIONS D'ANGERS



### PLAN DES SECTEURS DE LA FOIRE D'ANGERS



### **VOTRE STAND**

### **EQUIPEMENT GÉNÉRAL**

L'équipement et l'aménagement des stands ont été réalisés par le Parc des Expositions d'Angers. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.

Vous disposez librement de l'emplacement que vous avez loué, tant en ce qui concerne la disposition du matériel exposé que des éléments de décoration annexes. Dans le souci de conserver l'unité et la tenue de la manifestation, nous vous demandons cependant de ne pas dépasser les limites de l'espace qui vous est attribué et de nous consulter pour toute installation excédant une hauteur de 3 mètres.

D'autre part, et pour répondre aux mêmes préoccupations de cohérence, nous vous remercions de ne démonter ni modifier les éléments que nous avons mis en place, tels que bandeaux, enseigne ou moquette. Nous vous demandons également de veiller à ce que vos collaborateurs soient présents sur votre stand dès l'ouverture de la Foire d'Angers et jusqu'à l'heure de fermeture.

Retrouvez les fiches explicatives correspondant à chaque secteur d'activité (pages 12 à 18).

### ÉLECTRICITÉ

Pour les exposants ayant demandé des branchements électriques, les stands sont équipés d'un tableau comportant deux prises de courant et un disjoncteur différentiel de protection.

La puissance disponible est celle que vous avez souscrite en remplissant votre demande d'admission. Si vous avez besoin d'électricité et que vous n'avez encore rien souscrit, reportez-vous au **bon de commande ci-joint** (p.28).

Si vous souhaitez un emplacement spécifique pour votre compteur, merci de nous indiquer explicitement votre souhait à l'aide du croquis (p. 29), à nous retourner avant le 26 mars. Merci de nous préciser si vous avez besoin d'une sortie P17 mono ou tri.

Il est strictement interdit de modifier par vous-même l'emplacement du compteur.

Nous nous réservons le droit de vous facturer un coût de changement d'emplacement de compteur en cas de non précision préalable de l'emplacement souhaité sur votre stand.

Il appartient à
l'exposant de vérifier la
puissance du compteur
avant utilisation.
Destination Angers
ne peut être porté
responsable en cas
de détérioration de
matériel.

### ELINGAGE - LA CHARPENTE DES HALLS

Avant toute opération d'accroche, vous devrez obtenir l'autorisation du Parc des Expositions.



Aucune accroche possible dans le Hall C.

Sans accord de notre part, votre prestataire n'est pas autorisé à élinguer sur nos structures.

Le poids total suspendu, le type d'accroche et leur nombre devront être clairement indiqués, ainsi que l'entreprise chargée d'effectuer ces accroches. <u>Merci de nous retourner le document p.3</u>0 avant le 26 mars.

# AIRE LIBRE AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS/ JARDIN VÉHICULES D'OCCASION

TERRASSE AMPHITÉA: Portail d'accès n°1
TERRASSE GRAND PALAIS: Portail d'accès n°3

#### **INSTALLATION DE GARDENS - TENTES**

En cas d'installation de gardens ou de tentes, vous devez demander à votre prestataire de reboucher les trous qui ont servi à ancrer la structure. En cas de non rebouchage, il vous sera facturé 3 € HT par trou.

#### PISCINES | SPA

Dans le cadre de notre démarche RSE, et étant donné les restrictions concernant l'utilisation de l'eau, nous avons décidé de ne plus autoriser le remplissage des <u>piscines et des SPA</u> au-delà de 30 cm. (et sous réserve d'une interdition totale suite à la sécheresse actuelle)

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cette consigne, qui encourage la prise en compte de l'environnement dans nos pratiques quotidiennes.

### **EVACUATION DES DÉCHETS**

VOUS DEVEZ PRÉVOIR L'ÉVACUATION DE L'HERBE, SABLE OU COPEAUX DE BOIS UTILISÉS POUR LA DÉCORATION DE VOTRE STAND

### DÉMONTAGE

A défaut, l'Organisation du salon fera démonter par ses services aux frais, risques et périls de l'exposant, les stands ou matériels non évacués à cette date. Le jour de fermeture de la Foire, et pour des raisons de sécurité, les portails ne seront pas ouverts avant 18h30.

### VIN & GASTRONOMIE

### NOVAXIA HAUT Portail d'accès n°3 ou n°5

**MOQUETTE DE STAND:** Noire

**MOQUETTE ALLEE: Framboise** 

### CLOISONS DE FOND ET DE SEPARATION ENTRE LES STANDS

Couleur de cloisons : GRIS Hauteur : 2,30 m - longueur : 3 m

Peinture et tapisserie collée interdites, possibilités d'agrafage

Boulonnage, vissage et grosses pointes : INTERDIT



### **ENSEIGNE**

Double face fournie et posée par nos soins, perpendiculairement au stand, fond bois, lettres noires

#### **COMPTEUR ELECTRIQUE**

Positionnement au sol. Compteur de 2 kw inclus dans la prestation du stand

### BANDEAU - OSSATURE -> sur commande au préalable

Bandeau bombé : ossature en aluminium laqué gris anthracite Ce bandeau doit rester neutre – Interdiction de poser ou de coller quoi que ce soit : textes, sigles, etc

### SPOTS - SUR COMMANDE - uniquement pour les stands avec bandeaux

Possibilité de location d'un rail de 3 spots au coût de 67,50 € HT l'unité - <u>Bon de commande ci-joint</u> (p.28)

Un rail pré-électrifié sera installé sur le bandeau de l'allée principale de votre stand

### LAISSEZ-PASSER distribué par le gardiennage

(réservé à la section vin & gastronomie)

Un seul laissez-passer par exposant (Accès portail 5) Stationnement en terrasse Novaxia

### DÉMONTAGE

A défaut, l'Organisation du salon fera démonter par ses services aux frais, risques et périls de l'exposant, les stands ou matériels non évacués à cette date.

Le jour de fermeture de la Foire, et pour des raisons de sécurité, les portails ne seront pas ouverts avant 18h30.

### RESTAURANTS

HALL C - portail d'accès n°4 NOVAXIA - portail d'accès n°3 et n°5 TERRASSES EXTÉRIEURES - portail d'accès n°3 ARDÉSIA - portail n°4

#### **CUISINES**

Les cuisines sont installées avec des cloisons de type traditionnelle

Cloison contre plaqué, épaisseur 35 mm Hauteur : 2,30 m - longueur : 3 m

Non recouverte de tissu

#### Il est impératif de nous envoyer le <u>plan côté</u> de votre cuisine pour le <u>26 mars</u> avec :

- les cloisons
- l'emplacement du compteur électrique
- l'emplacement du point d'eau

### TOUTE MODIFICATION DU PLAN AU MOMENT DU MONTAGE SERA FACTURÉE.

Nous vous rappelons que nous installons une arrivée et une évacuation d'eau mais que nous n'effectuons pas les raccordements machines sauf sur commande.

#### POINT D'EAU & ÉLECTRICITÉ

Nous vous remercions de positionner sur un plan vos besoins exacts en électricité et en eau. Pour les points d'eau, vous reporter sur le **document annexe page 29** 

TISSU: couleur noir - classé M1 - sera agrafé côté salle

#### **MOQUETTE STAND: Noire**

#### **DESCRIPTIF COMPTEURS RESTAURANTS**

Vous disposerez d'une sortie P17 en 32 et de trois sorties 16A mono Vous devrez équiper vos armoires électriques d'une sortie P17 en 32

#### **AUCUN BRANCHEMENT EN EPANOUI NE SERA FAIT**

### LAISSEZ-PASSER

Afin de pouvoir assurer un approvisionnement régulier de votre restaurant ou stand, vous devrez disposer d'un laissez-passer (2 maximum).

Notre société de gardiennage passera sur votre stand et vous remettra ce document sur présentation de la carte grise du véhicule concerné

### DÉMONTAGE

A défaut, l'Organisation du salon fera démonter par ses services aux frais, risques et périls de l'exposant, les stands ou matériels non évacués à cette date.

Le jour de fermeture de la Foire, et pour des raisons de sécurité, les portails ne seront pas ouverts avant 18h30.

# TOURISME & LOISIRS SERVICES A LA PERSONNE POLE MOBILITÉ

### ARDÉSIA Portail d'accès n°4

#### MOQUETTE DE STAND : Noire

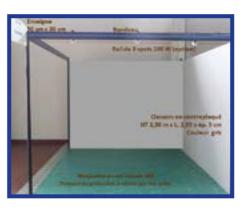
### CLOISONS DE FOND ET DE SEPARATION ENTRE LES STANDS

Couleur de cloisons : GRIS

Hauteur: 2,30 m - longueur: 3 m

Peinture et tapisserie collée interdites, possibilités d'agrafage

Boulonnage, vissage et grosses pointes : INTERDIT



#### **BANDEAU - OSSATURE**

Bandeau bombé: ossature en aluminium laqué gris anthracite

Ce bandeau doit rester neutre - Interdiction de poser ou de coller quoi que ce soit : textes, sigles,

etc..

### **ENSEIGNE**

Double face fournie et posée par nos soins, perpendiculairement au stand, fond bois, lettres noires

### **COMPTEUR ELECTRIQUE**

Positionnement au sol. Un compteur de 2 kws est inclus dans le stand

### SPOTS - SUR COMMANDE - uniquement pour les stands avec bandeaux

Possibilité de location d'un rail de 3 spots au coût de 67,50 € HT l'unité - <u>Bon de commande ci-joint</u> (p.28)

Un rail pré-électrifié sera installé sur le bandeau de l'allée principale de votre stand

### **DÉMONTAGE**

A défaut, l'Organisation du salon fera démonter par ses services aux frais, risques et périls de l'exposant, les stands ou matériels non évacués à cette date.

Le jour de fermeture de la Foire, et pour des raisons de sécurité, les portails ne seront pas ouverts avant 18h30.

## SHOPPING - LOISIRS CREATIFS SECONDE MAIN

### HALL C Portail d'accès n°3

MOQUETTE D'ALLEE: Electric blue

MOQUETTE DE STAND : Noire

### CLOISONS DE FOND ET DE SEPARATION ENTRE LES STANDS

Couleur de cloisons : GRIS

Hauteur: 2,30 m - longueur: 3 m

Peinture et tapisserie collée interdites, possibilités d'agrafage

Boulonnage, vissage et grosses pointes : INTERDIT



Bandeau bombé : ossature en aluminium laqué gris anthracite

Ce bandeau doit rester neutre - Interdiction de poser ou de coller quoi que ce soit : textes, sigles,

etc...

#### **ENSEIGNE**

Double face fournie et posée par nos soins, perpendiculairement au stand, fond bois, lettres noires

#### **COMPTEUR ELECTRIQUE**

Positionnement au sol. Un compteur de 2 kws est inclus dans le stand

SPOTS - SUR COMMANDE - uniquement pour les stands avec bandeaux

Possibilité de location d'un rail de 3 spots au coût de 67,50 € HT l'unité - **Bon de commande ci-joint** (p.28)

Un rail pré-électrifié sera installé sur le bandeau de l'allée principale de votre stand

### **DÉMONTAGE**

A défaut, l'Organisation du salon fera démonter par ses services aux frais, risques et périls de l'exposant, les stands ou matériels non évacués à cette date.

Le jour de fermeture de la Foire, et pour des raisons de sécurité, les portails ne seront pas ouverts avant 18h30.



### GRAND PALAIS Portail d'accès n°3 ou n°5 (Zone 1400)

### INSTALLATION: lundi 15 ou mardi 16 avril

Un planning vous a été communiqué. Il est absolument nécessaire de respecter ce planning

PAS DE MOQUETTE D'ALLEE

PAS DE MOQUETTE DE STAND

PAS DE CLOISONS, PAS DE BANDEAU, PAS D'ENSEIGNE

**COMPTEUR ELECTRIQUE:** selon votre commande

### DÉMONTAGE

MARDI 23 AVRIL

A défaut, l'Organisation du salon fera démonter par ses services aux frais, risques et périls de l'exposant, les stands ou matériels non évacués à cette date.

### AMEUBLEMENT - HABITAT - IMMODILIER - JARDIN

	Couleur de mo	Accès au Parc	
Lieu d'exposition et section	Stand	Allée	par le Portail
Grand Palais : Ameublement	Au choix : fournie par vos soins ou sur commande auprès du Parc	Noire	3 ou 5
Grand Palais : Habitat - Immobilier	Selon votre commande	Pas de moquette	3 ou 5
Novaxia Bas : Habitat	Selon vou e commande	Pas de moquette	3 ou 5

### STAND EQUIPÉ

### CLOISONS DE FOND ET DE SEPARATION ENTRE LES STANDS:

Couleur de cloisons : GRIS Hauteur : 2,30 m - longueur : 3 m

Peinture et tapisserie collée interdites, possibilités d'agrafage

Boulonnage, vissage et grosses pointes : INTERDIT



Bandeau bombé : ossature en aluminium laqué gris anthracite

Ce bandeau doit rester neutre - Interdiction de poser ou de coller quoi que ce soit : textes, sigles, etc...

#### **ENSEIGNE:**

Double face fournie et posée par nos soins, perpendiculairement au stand, fond bois, lettres noires

### **COMPTEUR ÉLECTRIQUE:**

Positionnement au sol. Commande complémentaire

### **SPOTS - SUR COMMANDE**

Possibilité de location d'un rail de 3 spots au coût de 67,50 € HT l'unité - <u>Bon de commande ci-joint</u>. Un rail pré-électrifié sera installé sur le bandeau de l'allée principale de votre stand

### STAND NU

Sans bandeau - sans moquette - pas d'électricité - pas d'enseigne - pas de cloisons

Si vous posez vous-même votre moquette, veillez à utiliser un double face de bonne qualité. Nous nous réservons le droit de facturer un coût de nettoyage à 6 € HT/m² si les équipes de nettoyage doivent se charger de retirer votre double face.

### DÉMONTAGE

A défaut, l'Organisation du salon fera démonter par ses services aux frais, risques et périls de l'exposant, les stands ou matériels non évacués à cette date.

Le jour de fermeture de la Foire, et pour des raisons de sécurité, les portails ne seront pas ouverts avant 18h30.

### INSTALLATION

Les E-badges Montage - Démontage sont obligatoires pendant cette période. A partir du lundi 15 avril, seules les personnes badgées auront accès au Salon.

Si vous souhaitez en commander plus que le nombre indiqué sur votre facture et/ou récapitulatif de commande, merci de vous reporter au <u>bon de commande p.</u>28 (ces ebadges sont gratuits).

Ces badges n'auront aucune validité pendant la manifestation.

MONTAGE				
Lundi 15 avril	Mardi 16 avril	Mercredi 17 avril		
8h-18h	8h - 20h	8h - 24h Entrée possible jusqu'à 21h		
	Portails 1 - 3 - 4 et 5			
	Véhicules interdits dans tous les halls (dernière entrée 1 heure avant la fermeture des portails)			

### LES ACCES AUX PORTAILS

L'accès aux bâtiments pour les véhicules est réglementé. Il est obligatoire pour vous d'utiliser l'accès correspondant à votre emplacement (voir <u>plan d'accès du Parc des Expositions</u>, page 9).



A PARTIR DU MARDI 16 AVRIL				
Vous exposez dans :	Utilisez les portails :			
GRAND PALAIS	3 ou 5 (fond Grand Palais)			
NOVAXIA bas	3-5			
NOVAXIA haut	3-5			
TERRASSE Amphitéa	1			
TERRASSE Grand Palais	3			
ARDESIA	3 - 4			
HALL C	3 - 4 - 5			

### PENDANT LA FOIRE D'ANGERS

Pendant la manifestation, l'accès piéton se fera par le portail 5, de 8h à 20h.4 Jusqu'à 22h pour la nocturne du vendredi.



Les équipes du Parc des Expositions n'effectuent aucun déchargement et rechargement

### LIVRAISON DE MARCHANDISES

La Foire d'Angers sera gardée à partir du mardi 16 avril. Aucune marchandise ne devra être livrée auparavant.

En cas de livraison de marchandises pour votre stand par un transporteur, vous devez être présent sur le stand à l'arrivée des marchandises afin d'en prendre livraison. Dans le cas contraire, la marchandise sera déposée librement sur votre stand sans contrôle de notre part, ni signature de notre part.

La Foire d'Angers et l'assureur n'assument aucune responsabilité pour les avaries, vols, dommages, etc... survenus aux marchandises, matériaux, équipements, personnes, pendant la durée de l'installation, du déménagement et du transport.

### APPROVISIONNEMENT DE VOTRE STAND

### LAISSEZ-PASSER PENDANT LA FOIRE

<u>UN PASS-VOITURE EST OBLIGATOIRE</u> pour entrer dans l'enceinte du Parc des Expositions tous les matins entre 8h et 9h30, dès le matin de l'ouverture de la Foire (fin d'installation), et pour le réapprovisionnement de votre stand pendant la Foire d'Angers.

Ce document vous sera remis sur demande au Commissariat Général sur présentation de la carte grise du véhicule concerné. Il devra ensuite être laissé apparent dans votre véhicule.

Le véhicule devra être ressorti de l'enceinte du Parc des Expositions avant 9h30.

### ADRESSE DE LIVRAISON :

PARC DES EXPOSITIONS - FOIRE D'ANGERS - Route de Paris - 49044 ANGERS CEDEX 01



Hall ......+ n° stand ...... Nom et n° de portable de l'expéditeur

Préciser la date et l'heure de votre présence à votre transporteur pour réceptionner la marchandise.

### **LEVAGE - MANUTENTION**

Pour tout problème de levage, manutention, stockage containers etc...

#### Contacter:

- LOIRE MAINE MANUTENTION location <u>sans</u> chauffeur Tél : 02 41 34 73 33 - location@lmm49.com ou contact@lmm49.com
- M3 JCB Location <u>sans</u> chauffeur Tél: 02 41 57 64 38

Chargement / Déchargement de marchandise Service <u>avec</u> chauffeur : 70 € HT de l'heure (minimum lh) cf **bon de commande p. 28**  Toute personne utilisant un chariot élévateur doit être détentrice du <u>permis CACES</u>.

N'oubliez pas de faire aussi votre réservation pour le démontage.

### GESTION DES DÉCHETS

### IMPORTANT! Consignes pour le tri et l'évacuation des déchets

Afin de limiter de manière la plus optimale possible l'impact environnemental du salon, et dans le cadre d'une démarche globale Développement durable, Destination Angers veille à atteindre de nouveaux objectifs en terme d'Unités de Tri et de Valorisation sur site.

#### PENDANT I E MONTAGE ET DEMONTAGE

Deux unités de tri et de valorisation des déchets seront mises en place pour favoriser le tri et améliorer ainsi de manière significative le pourcentage de déchets recyclés dans le tonnage global de la manifestation :

8 Catégories de tri :
Papier/carton - Verre Ferraille - Bois - Emballage
plastique - Biodéchets - Tri
sélectif - Autres déchets
non valorisables

- sur le côté du Grand Palais (à l'arrière)
- devant Novaxia (Portail 3)

Aucun autre container ne sera installé sur le site.

Vous serez accueilli dans chaque unité de tri par une personne en charge de faciliter le bon tri. Un document récapitulatif et un plan d'implantation des unités de tri vous seront remis lors de votre arrivée au Parc des Expositions.

#### **PENDANT LA FOIRE**

A la fermeture de la Foire, chaque soir, nous vous demandons de poser dans les allées vos déchets de la journée en séparant les bouteilles du reste des déchets.

### NETTOYAGE

Nous assurons le nettoyage et l'entretien des allées et des parties communes en dehors des heures d'ouverture de la Foire d'Angers.

Si vous ne souhaitez pas procéder vous même au nettoyage de votre stand, nous pouvons vous proposer cette prestation au coût de 6 € HT le m² pour la durée de la Foire. (Cf. <u>bon</u> <u>de commande page 28).</u>

Par ailleurs, il est mis en place un programme de gestion des déchets. Nous vous remercions à l'avance de bien vouloir suivre au mieux les consignes qui vous seront remises pour le montage, le démontage, et le déroulement de la Foire.

Merci à l'avance de votre collaboration.

### LISTE DES PRESTATAIRES

ACCROCHES	MASA DIFFUSION - Arnaud MASA 06 07 28 51 75 - arnaud@masadiffusion.fr				
SIGNALÉTIQUE BANDEROLES Prestataires proposés par le Salon	SCENGO - Eric GOHIER 06 50 69 22 54 - eric.gohier@scengo.com				
	<b>ALIVE EVENTS</b> - Jean- 06 61 68 16 72 - jp.ully@				
CONCEPTION DE STANDS Prestataires référencés par Destination Angers / Parc Expo	<b>GL EVENTS</b> Agnès MAHÉ 02 40 34 78 84 agnes.mahe@gl-events.com		FRANCE EVENEMENTS Pascal PAROIS 06 88 30 70 68 p.parois@franceevenements.fr		
	PLANTES J	JARDINIERI	ES	FLEURS COUPÉES	
DÉCORATION FLORALE Prestataires proposés par le Salon	FLOR'ATLANTIC Hervé PLOUX 06 80 02 25 99 helene.campagne@ gmail.com	AG-CREA Arnaud GUIMBRE 06 23 14 info@ag-	TIERE	NATURE ACIDULÉE Audrey BARRAUD 06 61 70 91 50 natureacidulee@ orange.fr	
ÉCLAIRAGES SPÉCIFIQUES DE STAND & MATÉRIELS VIDÉO Prestataires référencés par Destination Angers / Parc Expo	ALIVE EVENTS Jean-Philippe ULLY 06 61 68 16 72 jp.ully@group-alive.com		SCENGO Eric GOHIER 06 50 69 22 54 eric.gohier@scengo.com		
<b>IGNIFUGATION</b> Prestataire proposé par le Salon	PROTEC'FLAM - 02 40	90 10 80			
MANUTENTION	LOIRE MAINE MANUTE (sans chauffeur)	NTION	M3 JCB	££ 0)	
Prestataires proposés par le Salon	(sans chauffeur) 02 41 34 73 33 contact@lmm49.com		(sans chauffeur) 02 41 57 64 38		
MOBILIER Prestataires référencés par Destination Angers / Parc Expo	Prestataires référencés par Destination Angers / contact@gmovpofr		ALIVE EVENTS 06 58 18 93 58 o.boudier@group-alive.com		
PLOMBERIE Prestataire proposé par le Salon	PETITEAU - contact@petiteau-rend		ovation.fr		
PERSONNEL INTÉRIMAIRE Prestataires référencés par Destination Angers / Parc Expo	RAS INTERIM 02 72 47 00 00 angers@ras-interim.fr		ADECCO - Virginie TARRET 02 41 24 12 50 virginie.tarret@adecco-pme.fr		

### LISTE DES PRESTATAIRES

PERSONNEL HÔTES / HÔTESSES Prestataires référencés par Destination Angers	CITYONE (Agence de Nantes) -Camille LE CALVEZ 06 23 74 54 78 camille.lecalvez@cityone.fr	<b>TRINITY</b> Anne-Caroline POUDAT 02 40 14 31 76 courriertrinity@yahoo.fr	
<b>RÉSERVE</b> Prestataires référencés par Destination Angers / Parc Expo	<b>GL EVENTS</b> Agnès MAHÉ 02 40 34 78 84 agnes.mahe@gl-events.com	FRANCE EVENEMENTS Pascal PAROIS 06 88 30 70 68 p.parois@franceevenements.fr	
SIGNALÉTIQUE Prestataires proposés par le Salon	ELLOH - Hervé JUHEL 02 41 69 95 96 - contact@elloh.fr  SIGNATURE - Julien RETIF 02 41 60 20 00 - j.retif@signature-p  LA SIGNALÉTIQUE DÉCORATIVE - 02 41 80 08 25 - contact@lsdpub.fr  ICI - Laurent BLET 02 41 63 68 09 - laurent.blet@com	Olivier YVINEC r	
COURSIER  Prestataire proposé par le  Salon	<b>LIBELLULE COURSES</b> Alain MAHÉ - 07 85 22 96 68 - libellulecourses@hotmail.com		

### RAPPELS DES PRINCIPALES REGLES DE SÉCURITÉ ET D'HYGIENE

Port du badge montage et démontage : obligatoire pour accéder au Salon

### Port des équipements de protection individuelle :

- Chaussures de sécurité : il est rappelé que le port des chaussures de sécurité (coquilles + semelle anti-perforation) est obligatoire pour toutes personnes pénétrant sur le site du salon pendant les périodes de montage et démontage.
- Casque : le port du casque est obligatoire pour tous les nacellistes, tous les salariés en situation de travaux superposés et toute tache présentant un risque.
- Gants, lunettes de protection pour les taches à risques particuliers



**Le levage et le transport de personnel** ne peuvent être fait qu'avec des moyens spécifiquement conçus à cet effet

### Documents obligatoires à présenter sur le site

- Fiche de visite périodique de l'engin à jour (moins de 6 mois)
- C.A.C.E.S (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité)
- Autorisation de conduite sur site de l'employeur
- Certificat médical d'aptitude à jour



**Travail en hauteur** : il est obligatoire de toujours utiliser des moyens assurant une protection collective. Les échelles ne doivent pas être utilisées en poste de travail.

Les outillages électriques ou électroportatifs doivent être munis d'un système d'aspiration ou de récupération des poussières pour pouvoir être utilisés à l'intérieur des halls.

Interdiction de fumer dans les halls : au montage - démontage et pendant la Foire.

**Respecter les allées de circulation :** elles doivent rester libres et circulantes pour les secours et les engins de manutention.

Assurer en permanence le nettoyage et l'entretien de son stand et de sa zone périphérique.

**Système d'aspiration**: les outillages électriques, fixes ou électroportatifs pour être acceptés dans le hall, doivent être munis d'un système d'aspiration ou de récupération des poussières.

### REGLEMENTATION

Comme toutes les manifestations similaires, la Foire d'Angers, et ses exposants, sont tenus de respecter les dispositions de l'arrêté du 23 mars 1965 modifié, du décret N° 731007 du 31 Octobre 1973 et de l'arrêté du 18 Novembre 1987, relatifs à la protection des risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

En conséquence, nous vous demandons instamment de proscrire l'emploi du polystyrène expansé, de ne remplacer, sous aucun prétexte, les tissus que nous avons utilisés pour la décoration générale et qui correspondent aux normes de sécurité requises.

Ci-joint, le dossier technique de sécurité (vous le trouverez aussi sur notre site)

### **GARDIENNAGE**

L'organisation de la Foire d'Angers se charge de la surveillance générale dans les meilleures conditions mais il s'agit là d'une obligation de moyens et non de résultat.

### Gardiennage à partir du mardi 16 avril à 18h au mardi 23 avril à 19h

Ce dispositif ne concerne en aucun cas la surveillance des aménagements des stands qui demeurent sous la responsabilité exclusive des exposants.

#### **QUELQUES CONSEILS:**

- Respecter les horaires d'ouverture aux exposants et ne pas abandonner les stands durant l'ouverture.
- Ne laisser aucun objet de valeur sur les stands en dehors des heures d'ouverture.
- A la fermeture, recouvrir votre stand d'un filet ou bâche (M2) ou fermer l'accès de votre stand.
- Nous attirons votre attention sur les risques accrus de vols pendant les périodes de montage et démontage.
- Si vous souhaitez un service de gardiennage de votre stand en particulier, vous pouvez prendre contact avec la Société PROGUARD au **07 60 31 47 19**, **déjà présente sur le site**, **qui pourra mettre un agent à votre disposition aux conditions que vous aurez définies entre vous.**

### SÉCURITÉ - INCENDIE

Le Chargé de Sécurité est M. Bruno BEUNEUX 06 79 21 89 71

### La visite de la Commission de Sécurité aura lieu le mercredi 17 avril dans l'après-midi.

Vous devrez être présents sur votre stand, ou représentés par une personne qualifiée. Toutefois, le chargé de sécurité examinera la conformité des stands <u>dès le mercredi 17 avril.</u> Vos installateurs de stands doivent fournir les procès verbaux de classement au feu des matériaux de décoration utilisés sur les stands. (voir page suivante)

Pour des aménagements spéciaux, stands à étages etc..., les dossiers de sécurité doivent être fournis.

### **SOYEZ VIGILANTS!**

Pendant la Foire, nous vous conseillons vivement de sécuriser vos matériels informatiques et vidéos avec des câbles de sécurité Pour le démontage, nous vous recommandons vivement de déménager vos objets de valeur DÈS LE LUNDI SOIR

### REGLEMENTATION

- M0 ou A normes Européennes = Incombustible
- M1 ou B normes Européennes = Non inflammable
- M2 ou C normes Européennes = Difficilement inflammable
- M3 ou D normes Européennes = Moyennement inflammable
- M4 ou E normes Européennes = Facilement inflammable

MATERIAUX	AUTORISE	DOCUMENT A FOURNIR
Bois (ou composite à base de bois) > 18 mm non stratifié	Bois (non stratifié) aggloméré de bois latté contre-plaqué	Néant (matériaux assimilés a <b>M3</b> )
Bois < 18 mm et > 5 mm Bois > 18 mm, stratifié	M3 d'origine ou D normes Européennes	Procès-verbaux <b>M3</b> (ou Labels sur matériaux)
Contre-plaqué - Aggloméré < 5 mm composite à base de bois	M3 ou ignifugé 2 faces par peintures, vernis, sels d'imprégnation par un applicateur agréé ou B normes Européennes	Procès-verbaux <b>M3</b> ou certificat d'ignifugation avec nom du produit, notice descriptive, date d'application
Moquettes au sol	Naturel : <b>M4</b> ou <b>E</b> normes Européennes Synththétique : <b>M3</b> ou <b>D</b> normes Européennes	Procès-verbaux
Tissus et revêtements textiles muraux	M1 ou ignifugé B normes Européennes	Procès-verbaux ou cetificat d'ignifugation avec nom du produit, notice descriptive, date d'application
Matières plastiques (plaques, lettres)	M1 ou B normes Européennes	Procès-verbaux <b>M1</b>
Peintures	Sur support <b>M0</b> , <b>M1</b> ou bois autorisé (peinture nitrocellulosique) interdite	Procès-verbaux de support
Décoration flottante (papier, carton)	M1 ou ignifugé ou B normes Européennes	Procès-verbaux ou certificat d'ignifugation avec nom du produit, notice descriptive, date d'application
Décoration florale en matériau de synthèse	M1 d'origine (ignifugation interdite) ou B normes Européennes	Procès-verbaux <b>M1</b>
Décoration collée ou agrafée (papier)	Sans justification si collée sur toute la surface ou agrafée tous les 5 cm en pose fractionnée	
Mobilier	Gros mobilier : <b>M3</b> ou <b>D</b> Structure légère : <b>M3</b> ou <b>D</b> Rembourrage : <b>M4</b> ou <b>E</b> Enveloppe : <b>M1</b> ou <b>B</b>	Procès-verbaux ou certificat d'ignifugation (sans justificatif si mobilier de location)
Vitrages	Armés, trempés, feuilletés	Procès verbaux, certificats ou justificatifs telles que facture
Autres matériaux	Accord à demander	Réponse écrite du chargé de sécurité

Guide Pratique de l'Exposant - FOIRE D'ANGERS 2024

# DON DE COMMANDE COMPLÉMENTAIRE ET FORMULAIRES TECHNIQUES



### BON DE COMMANDE COMPLÉMENTAIRE

NOM OU RAISON SOCIALE :	
Adresse :	CODE ENTREPRISE
E.mail:	

DESIGNATION	PU HT	TVA	PU TTC	QUANTITE	MONTANT
E-BADGES montage - démontage		GRATUIT			
E-BADGES EXPOSANT	5€	1€	6€		
Invitations = carnet de 50	45€	4,50 €	49,50 €		
Invitations = carnet de 100	82€	8,20 €	90,20€		
e.invitations = par 100	45€	4,50 €	49,50 €		
MOQUETTE					
Stand équipé - par défaut les stands sont équipés d'une moquette taupe.		on compris stand équip			
Stand nu / prestation moquette en supplément, le m²	9,50 €	1,90 €	11,40 €		
ELECTRICITE					
Monophasé – 2 Kw	220€	44,00 €	264,00 €		
Monophasé – 4 Kw	288€	57,60 €	345,60 €		
Monophasé – 6 Kw	350 €	70,00 €	420,00€		
Triphasé – 6 Kw	442€	88,40 €	530,40 €		
Triphasé – 12 Kw	495€	99,00€	594,00€		
Triphasé – 18 Kw	628€	125,60 €	753,60 €		
SPOTS Stand équipé (1 rail de 3 spots), le rail	67,50 €	13,50 €	81,00 €		
NETTOYAGE, le m²	6€	1,20 €	7,20 €		
CHARGEMENT/DECHARGEMENT DE MARCHANDISE (service avec chauffeur) (1h minimum facturée)	70 €	14€	84€		
			-	TOTAL TTC	

Ron de commande à retourne	

- par courrier, accompagné de votre règlement à l'ordre d'Angers Loire Tourisme Expo Congres (ALTEC)
- ou par mail accompagné de l'ordre de virement à : isabelle.taillandier@destination-angers.com

Paiement par:

- par chèque
- par virement bancaire à notre banque CRÉDIT MUTUEL D'ANJOU : IBAN : FR 76 - 1027 8394 4900 0250 5380 147 - F

IBAN : FR 76 - 1027 8394 4900 0250 5380 147 - BIC : CMCIFR2A (Merci d'indiquer votre raison sociale dans l'intitulé du virement)

achet et signature	

.2024

Fait à .

Le

DESTINATION ANGERS - Foire d'Angers - Parc des Expositions - Route de Paris - 49044 ANGERS cedex 01



### COMPTEUR ÉLECTRIQUE CROQUIS DE POSITIONNEMENT

# A nous adresser par mail: isabelle.taillandier@destination-angers.com IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 26 MARS

Pour la prise en compte de votre demande, il est nécessaire de schématiser votre stand sur le quadrillage.

Indiquer la position des allées - le nom ou le numéro des stands avoisinants.

Echelle: 1 carré = 1m² (compteur situé au sol)

n°du stand voisin :	
---------------------	--

n°du stand voisin

Pour toute demande transmise après cette date, nous ne garantissons pas le traitement

Pour tout changement, après le 26 mars (date à laquelle nous installons les compteurs), une pénalité de 50€ HT vous sera facturée.

Raison sociale :
Nom du signataire :
Tél portable :
Hall - Allée - n° de stand :

								n au s
								n au stana voisin :
	 	 	 	 				1

n°du stand voisin : .....



## ÉLINGUES & ACCROCHES DEMANDE D'AUTORISATION

Chaque demande d'accrochage doit être accompagnée d'un <u>plan côté, orienté et à l'échelle,</u> matérialisant les éléments à suspendre et leurs points d'ancrage.

Selon votre emplacement de stand, votre demande peut-être refusée pour des raisons de sécurité et de limitation de charges sur nos structures. Dans le cas d'une réponse positive, vous recevrez de notre part les coordonnées de nos prestataires agréés. Vous devrez prendre contact avec eux pour la réalisation de l'accroche.

Aucune accroche possible dans le hall C

RAISON SOCIALE :			
RESPONSABLE :			
ADRESSE:			
E MAIL		TEL :	
HALL :	N° STAND :	SURFACE :	m2
DATE:	Signature :		

Sollicite, de la part de Destination Angers, l'autorisation de faire installer à la charpente du hall au dessus du stand, des éléments suspendus :

Descriptif des éléments à suspendre :
Poids total certifié :
Poids par élingue (impératif) :
Dimensions:
Hauteur des élingues par rapport au sol du hall :
Nombre d'élingues minimum (à titre indicatif) :

### A retourner par mail AVANT LE 26 MARS à :

Isabelle TAILLANDIER : isabelle.taillandier@destination-angers.com ou Ophélie VAIDIE : ophelie.vaidie@destination-angers.com



## BRANCHEMENT D'EAU CROQUIS DE POSITIONNEMENT

A nous adresser par mail à isabelle.taillandier@destination-angers.com

### **IMPERATIVEMENT AVANT LE 26 MARS**

Raison sociale :
Nom du signataire : Tél portable :
Mail :Hall - allée - n°de stand :

### POUR LES EXPOSANTS AYANT DEMANDÉ UN POINT D'EAU:

Merci d	e nous préciser :
	arrivée d'eau seule
	arrivée et évacuation d'eau ; si oui, préciser : le nombre d'arrivée d'eau (exemple : l évier et l machine) :

<sup>2</sup>Merci de nous dessiner un plan précis de positionnement des arrivées et évacuations avec le cheminement des tuyaux. Les côtes et numéros des stands voisins sont indispensables. Si besoin d'informations complémentaires, vous pouvez contacter : Camille VERON camille.veron@destination-angers.com / Tél 07 50 54 37 69

n°du stand voisin :

n°du stand voisin :

### CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT OU D'INCENDIE

### Un seul et unique numéro : 07 60 31 47 19

### **EN CAS D'ACCIDENT**

Indiquer clairement le motif et le lieu précis de l'accident afin de faciliter l'accès des secours.

### EN CAS D'INCENDIE

Indiquer clairement le motif et le lieu précis de l'incendie afin de faciliter l'accès des secours. Déclencher l'alarme incendie en percutant les déclencheurs manuels.

Evacuer et se réunir en extérieur sur la terrasse Grand Palais

#### Numéros utiles

HOPITAL (Accueil urgence): 02 41 35 37 12 CENTRE ANTI POISON: 02 41 48 21 21 CENTRE DE LA MAIN: 02 41 86 86 41

### PLAN VIGIPIRATE RENFORCÉ

En application du plan d'urgence sur le territoire national, Destination Angers met en place un dispositif renforcé de sécurité au sein du Parc des Expositions. Ainsi, pour le Salon, des mesures particulières sont mises en place :

- Renforcement du personnel de sécurité.
- Fouilles de sacs et palpations individuelles si nécessaire.
- Réglementation plus stricte des accès et parkings :
  - restriction de certaines zones de parking.
  - contrôle systématique et renforcé des droits d'accès.

Veillez à bien vous munir de vos badges exposants. Nous vous rappelons à ce sujet que tout occupant d'un véhicule entrant dans l'enceinte du Parc des Expositions, doit être porteur d'un badge d'accès à la manifestation.

Destination Angers s'associe à la déclaration commune des acteurs de l'événement diffusée par l'UNIMEV - Union Française des Métiers de l'Evénement.



